



Union des Femmes de la Francophonie de l'Océanie

## Promouvoir l'égalité hommes -femmes en Océanie francophone

Rapport d'activité 2011-2013



Pacific  
Community  

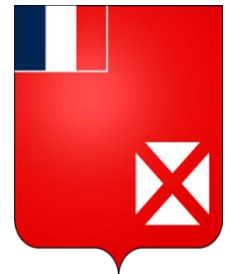
---

Communauté  
du Pacifique

Avec le soutien de :



Gouvernement de  
la Nouvelle  
Calédonie



Préfecture de  
Wallis et Futuna

# Promouvoir l'égalité hommes -femmes en Océanie francophone

## Rapport d'activité 2011-2013

Préparé par  
le Secrétariat Général de la Communauté du Pacific  
Nouméa  
Mai 2014

### Table des matières

Contexte .....	3
Création de l'Union des Femmes Francophones d'Océanie.....	4
Objectifs de l'UFFO.....	4
Les réalisations entre 2011 et 2013.....	5
Réalizations à l'échelle régionale.....	5
Rencontre régionale de Bora Bora – La CEDEF .....	5
Rencontre régionale de Port Vila – Planifier l'avenir. ....	8
Rencontre régionale de Nouméa - pauvreté et autonomisation économique des femmes....	10
La rencontre régionale de Mata-Utu - leadership des femmes .....	13
Études qualitatives sur la dimension genre de la précarité.....	16
Organisation d'un évènementiel commun le 25 novembre 2013 .....	17
Les actions réalisées à l'échelle locale .....	18
Une structuration des réseaux UFFO à l'échelle locale .....	18
Actions d'informations et de sensibilisation.....	18
Intensification des actions de plaidoyer sur les sujets à enjeux pour les femmes :.....	18
Des résultats prometteurs.....	20
Les enjeux et les perspectives de l'UFFO.....	21

Créé, en 2010, L'UFFO est une plateforme régionale visant à renforcer les capacités des organisations non gouvernementales (ONG) de femmes francophones dans le Pacifique Sud (Vanuatu, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Polynésie française) et à soutenir leurs initiatives en réseau. Il s'adresse aux ONG, aux conseils de femmes, aux associations de femmes et aux personnes intéressées à titre individuel et qui œuvrent pour l'égalité entre les sexes.

## Contexte

### ***Malgré de grandes avancées, des inégalités entre les hommes et les femmes persistent en Océanie***

Les trois territoires français membres de l'UFFO, ainsi que le Vanuatu, sont très concernés par le phénomène des violences faites aux femmes, particulièrement des violences conjugales. Si des avancées notoires ont été observées dans la prise en compte de cette problématique, notamment via la mise en place d'un dispositif législatif destiné à protéger les victimes, sa prise en charge reste encore limitée du fait de l'absence d'une véritable politique en la matière et d'un manque de sensibilisation de la population et des pouvoirs publics.

La plus grande vulnérabilité des femmes à la précarité, l'articulation entre le droit coutumier et le droit commun dans la promotion de l'égalité hommes-femmes, les stratégies d'adaptation des femmes aux changements climatiques qui menacent particulièrement les îles du Pacifique, l'isolement géographique et linguistique qui rendent plus difficile le soutien aux femmes francophones dans cette région, sont autant d'enjeux auxquels les Océaniennes de la francophonie doivent faire face.

Conscientes que pour répondre à tous ces défis, un changement des mentalités est indispensable, qu'il ne pourra s'opérer que si des actions de plaidoyer et de sensibilisation sont organisées sur le long terme, les ONG de femmes veulent jouer un rôle déterminant dans cette dynamique. Pour être actrices de ce changement, elles ont exprimé le besoin de développer leur expertise et de renforcer leur leadership pour pouvoir influencer concrètement la mise en place de programmes et de dispositifs de développement social et économiques dans lesquels les femmes s'investissent et desquels elles bénéficient.

### ***Un isolement géographique et linguistique au niveau régional***

Le paysage accidenté et le caractère insulaire de la région océanienne rendent les déplacements difficiles et coûteux, accentuant l'isolement des femmes et les interventions auprès des femmes vulnérables et leur accès à l'information sur leurs droits d'autant plus difficiles. D'autre part, la dispersion géographique et les identités multiples de cet espace ne facilitent pas les rencontres entre les femmes et le développement d'un mouvement de solidarité entre femmes.

De même, au regard du poids relatif des francophones dans l'Océanie insulaire, les femmes francophones disposent de peu de moyens de représentation afin de faire valoir leurs droits, d'obtenir des services, et faire en sorte que leurs besoins soient pris en compte dans les stratégies régionales. Cette situation se traduit alors par un investissement très faible en termes de ressources documentaires et par l'absence de données chiffrées en français, par le non-accès à l'expertise francophone pour appuyer les actions, et le manque de lieux de concertation pour optimiser la position des femmes francophones.

## **Création de l'Union des Femmes Francophones d'Océanie**

L'UFFO a été créée officiellement en février 2011 à l'occasion d'une rencontre régionale organisée en Polynésie Française où se sont rencontrés des membres d'organisations de femmes de l'Océanie francophone. Elles dressent alors un état des lieux de la situation de leurs territoires respectifs au regard de la Convention sur l'Élimination de toutes les Violences à l'Égard des Femmes et le constat de leurs difficultés. Cette rencontre dessine les contours du rôle et des missions de cette plateforme d'action régionale.

Quelques mois plus tard en octobre 2011, c'est la rencontre régionale de Port-Vila qui fixe le programme d'action de la plateforme sur 5 ans, en définissant des thématiques annuelles de travail telles que:

- La pauvreté et l'autonomisation économique
- Le leadership des femmes et la bonne gouvernance
- Les changements climatiques et la sécurité alimentaire
- La violence à l'égard des femmes
- La santé des femmes (génésique, mentale, maladies transmissibles et non transmissibles)

### **Objectifs de l'UFFO**

L'UFFO permet aux ONG de femmes francophones, particulièrement isolées dans un environnement majoritairement anglophone, d'échanger entre elles, de travailler en réseau et de bénéficier d'un lieu de concertation qui leur est propre, au niveau régional.

Dans ce cadre, il s'agit essentiellement de :

- Renforcer les capacités et développer l'expertise des ONG de femmes francophones en Océanie par des formations et des séances de sensibilisation sur le terrain ; et

- Élaborer des outils de sensibilisation, de formation et de communication en langue française et en langues vernaculaires pour appuyer les actions des organisations de femmes francophones de l’Océanie.

Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique dont le siège social se situe à Nouméa, Nouvelle Calédonie, abrite le Secrétariat de l’UFFO. La CPS coordonne les activités au niveau régional et gère les fonds alloués au projet. Chaque pays/territoire est doté d’une référente technique, qui est chargée du suivi du projet sur le terrain.

## Les réalisations entre 2011 et 2013

### Réalisations à l’échelle régionale

#### *L’organisation de 4 rencontres régionales*

A la suite des rencontres de Bora Bora, Polynésie Française, et de Port-Vila, Vanuatu en 2011, les membres de l’UFFO se sont réunis une fois par an lors des rencontres régionales de Nouméa, Nouvelle Calédonie (juin 2012) et Mata Utu, Wallis et Futuna (juillet 2013), en suivant les thématiques de travail préétabli lors de la rencontre de Port-Vila.

Ces rencontres permettent à la fois le renforcement des capacités des ONG par le biais des formations qui y sont dispensées, mais aussi l’échange d’expériences et l’intensification des réseaux.

A l’issue de ces temps forts les membres de l’UFFO ont réalisé un travail de fond ayant des résultats à l’échelle régionale.

### Rencontre régionale de Bora Bora – La CEDEF

Polynésie Française

Les participantes à la première rencontre de l’UFFO s’est tenue à Bora Bora du 4-10 février 2011. Les trois territoires français et le Vanuatu ont présenté un état des lieux sur le statut des femmes. Les participantes ont pu se familiariser sur la CEDEF et le contenu des rapports CEDEF.

*Témoignage de l’UFFO-Polynésie : « Ce premier atelier a vraiment symbolisé la naissance de l’UFFO avec les premières réflexions régionales des femmes francophones sur la convention CEDEF qui constitue le pilier de la cause féministe. En effet, la CEDEF a permis à ces femmes francophones de constater pleinement que les problématiques des 4 pays sont similaires et peuvent trouver une issue par des réponses concertées. L’expérience de la référente du Vanuatu qui a présenté le rapport CEDEF de son pays à l’ONU, a créé la dynamique nécessaire aux 3 autres pays pour préparer le leur ».*

## Résolution de l'Union des Femmes Francophones d'Océanie (UFFO)

### BORA-BORA 2011

- *Reconnaissant la nécessité de promouvoir les droits de la femme au niveau de la région ;*
- *Reconnaissant que le contexte de la région soit majoritairement anglophone ;*
- *Reconnaissant l'importance pour les femmes francophones d'Océanie issues de la société civile (ONG) de disposer d'un espace de parole et de collaboration régionale ;*
- *Reconnaissant la place prépondérante de la culture dans la vie des communautés locales ;*

*L'Union des femmes francophones d'Océanie (UFFO) – à savoir les représentantes des organisations non gouvernementales de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, du Vanuatu et de Wallis et Futuna – s'est rencontré du 5 au 10 février 2011 à Bora-Bora pour promouvoir la condition féminine et examiner les progrès de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination faites à l'égard des femmes (CEDEF).*

*L'Union interpelle les gouvernements, les institutions coutumières, les bailleurs de fonds et les agences partenaires nationales, régionales et internationales sur :*

- *la pérennisation de l'Union des femmes francophones d'Océanie ;*
- *la prise en compte de l'Union en tant que plateforme de propositions rassemblant les femmes de toutes ethnies confondues.*
- *Sur la situation des femmes de Nouvelle-Calédonie, l'UFFO souligne :*
- *que les femmes, évoluant entre tradition et modernité, sont soucieuses de préserver à la fois leurs valeurs et leurs identités culturelles tout en prenant leur place dans le monde d'aujourd'hui ;*
- *la nécessité de mettre en place des mesures législatives visant à favoriser l'accès des femmes à un traitement juridique égalitaire compte tenu de la coexistence de deux statuts en matière de droit (droit commun et droit coutumier), disposition inscrite à l'article 7 de l'Accord de Nouméa ;*
- *l'urgence de mettre en place des lois spécifiques visant à protéger l'intégrité morale, physique et psychologique des femmes considérant la progression des violences contre elles (étude INSERM de 2004) ;*
- *l'importance de promouvoir largement la loi sur la parité du fait des limites constatées lors de son application dans les sphères décisionnelles privées et publiques;*
- *les inégalités persistantes de salaires entre les hommes et les femmes de compétences égales ;*
- *la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la promotion de la condition féminine afin d'obtenir leur soutien actif en vue d'atteindre une véritable égalité de jouissance de leur droit ;*
- *la nécessité de rendre publique la Convention CEDEF par tous les moyens.*
  
- *S'agissant des femmes de Polynésie française, l'UFFO attire l'attention sur :*
- *le rôle essentiel des associations féminines dans le travail de proximité, la connaissance des réalités de terrain et l'expertise que leurs représentantes peuvent apporter aux techniciens des services publics ;*
- *les effets de la crise économique actuelle qui appelle à une vigilance toute particulière envers les populations les plus exposées comme les enfants, les femmes et les personnes âgées ;*
- *la gravité des violences faites aux femmes encore trop nombreuses malgré des mesures mises en place ;*
- *le rôle fondamental de la mère et du père garants des valeurs et responsables de l'éducation de nos futurs citoyens (école des parents).*

*Pour les femmes du Vanuatu, l'UFFO souhaite :*

- *la prise en considération et le respect de toutes les observations finales du Comité CEDEF;*
- *la publication de tous les documents officiels dans toutes les langues officielles à savoir l'anglais, le français et le bichlamar comme le stipule l'article 3 de la Constitution du pays ;*
- *l'utilisation et la maîtrise par tous les fonctionnaires des langues officielles du pays;*
- *l'allocation équitable des bourses entre les étudiants d'origine anglophone et francophone ;*
- *des formations linguistiques de remise à niveau soient offertes à tous les fonctionnaires ;*
- *l'application de la parité au Parlement, dans les conseils d'administrations nationaux, au niveau des provinces, au niveau des communes.*

*En ce qui concerne les femmes de Wallis et Futuna, l'UFFO recommande :*

- *la reconnaissance des droits d'auteur et la labellisation des produits artisanaux ;*
- *la création d'un centre d'accueil pour les femmes enceintes évacuées de Futuna sur Wallis pour accoucher ;*
- *la possibilité pour les ONG d'être consultées ou de participer à la prise de décision avec les autorités du Pays.*

*L'UFFO remercie l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'Etat français au travers du Fonds du Pacifique et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique pour leur soutien au projet de l'Union.*

*Fait à Bora-Bora le 10 février 2011,*

*Associations représentées à l'atelier de Bora-Bora :*

*Nouvelle-Calédonie :*

- *Conseil des femmes de la Province sud (23 associations)*
- *Conseil des femmes de la Province nord (14 fédérations)*
- *Conseil des femmes des îles Loyautés (3 fédérations)*
- *Polynésie-française :*
- *Conseil des femmes de Polynésie-française (12 associations)*
- *Groupement de Solidarité des Femmes de Tahiti (action sociale en faveur des enfants)*
- *Club Soroptimist Club service (défense des droits des femmes)*
- *Tuterai Nui (artisanat)*
- *Société de Secours Comité des Femmes (défense des droits des femmes et de la famille)*
- *Te Vahine Polynesia (développement culturel de la femme chinoise au travers de ses traditions)*
- *Tamarii no Bora Bora (insertion sociale des jeunes)*
- *Vaiumete (Formation et information des droits et des devoirs et solidarité auprès des personnes âgées)*
- *Vai Hau (artisanat)*
- *Femmes Océaniennes affiliées au CIOFF national et international (sauvegarder, maintenir et développer le patrimoine matériel et immatériel de la PF)*
- *Vahine Orama (Défense des droits des femmes)*
- *Te vahine ma'ohi no Manotahi (Promotion de la condition féminine)*
- *Maraetefau (en cours d'adhésion)*
- *Vanuatu :*
- *Association des femmes francophones de Vanuatu*
- *Wallis-et-Futuna :*
- *Conseil des femmes de Wallis et de Futuna (3 fédérations)*

# Rencontre régionale de Port Vila – Planifier l’avenir.

Vanuatu

La seconde rencontre régionale de l’UFFO s’est tenue à Port Vila du 3 au 7 octobre 2011 avec pour objectif d’améliorer les capacités des ONG à trouver les ressources et lever les fonds nécessaires à leur important travail de proximité et de plaidoyer et développer un programme d’actions de 5 ans.

## Résolution de l’Union des Femmes Francophones d’Océanie (UFFO)

### PORT-VILA 2011

- *Reconnaissant la nécessité de promouvoir les droits de la femme et l’égalité des sexes au niveau de la région ;*
- *Reconnaissant le contexte linguistique majoritairement anglophone dans la région océanienne ;*
- *Reconnaissant l’importance pour les femmes francophones d’Océanie issues de la société civile (ONG) de disposer d’un espace de solidarité, de plaidoyer, de collaboration et d’actions régionales ;*
- *Reconnaissant la place prépondérante de la culture dans la vie des communautés locales ;*
- *Reconnaissant les principes de la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination faites à l’égard des femmes (CEDEF), de Beijing + 15 et de la Plateforme d’action du Pacifique ;*
- *Reconnaissant l’importance de disposer de ressources financières indispensables pour soutenir les initiatives des femmes et en particulier pour pérenniser l’UFFO ;*

L’Union des femmes francophones d’Océanie (UFFO), regroupant les représentantes des ONG de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, du Vanuatu et de Wallis et Futuna, s’est retrouvée du 3 au 07 octobre 2011 à Port-Vila pour poursuivre ses travaux relatifs à la CEDEF, mettre en place une plateforme d’actions et envisager l’avenir de l’Union.

L’Union salue les engagements pris par les États du Pacifique lors de la Quatrième conférence ministérielle sur la condition féminine à Nandi (Fidji) du 20 au 22 juillet 2011 en faveur de la cause de l’égalité entre les hommes et les femmes.

L’Union invite les gouvernements, les institutions politiques, coutumières et religieuses, la société civile, les partenaires de développement, les agences partenaires nationales, régionales et internationales à :

- respecter leurs engagements pris en faveur de la CEDEF ;
- augmenter les financements permettant la mise en œuvre de programmes en faveur de la promotion des droits des femmes et de l’égalité des sexes dans les pays et territoires francophones d’Océanie ;
- favoriser l’accès des ONG féminines à ces financements ;
- promouvoir des actions de sensibilisation, plaider la condition féminine et renforcer les capacités des ONG féminines francophones d’Océanie ;
- prendre en compte l’urgence pour les cinq prochaines années d’appliquer des mesures concrètes préconisées par la CEDEF à tous les niveaux sur les priorités suivantes:
  1. la pauvreté et l’autonomisation économique ;
  2. le leadership des femmes et la bonne gouvernance ;
  3. la santé des femmes (génésique, mentale, maladies transmissibles et non transmissibles) ;
  4. la violence à l’encontre des femmes ;
  5. les changements climatiques et la sécurité alimentaire.
- examiner ces priorités au travers de problématiques transversales comme la famille, les jeunes et la culture.



L'Union exhorte le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) à ce que :

- compte-tenu du rôle important que joue le programme du développement humain pour les pays francophones :
  - ce programme et sa direction soient maintenus à Nouméa ;
  - des francophones ou personnes bilingues soient embauchées dans les secteurs du genre, de la culture et de la jeunesse.
- tous les programmes de la CPS soient en mesure d'offrir des services en français aux pays francophones ;
- la dimension *genre* soit intégrée dans tous les programmes de la CPS.

L'Union, reconnaissant la situation particulière des femmes francophones du Vanuatu, encourage les autorités décisionnelles à :

- rééquilibrer l'accès aux programmes publics et assurer que tous les services soient accessibles dans les langues officielles du Pays pour mieux servir la population ;
- traduire systématiquement les lois ;

Dans le contexte de la mondialisation, à l'ère des technologies de l'information et de la communication, l'Union, reconnaissant le rôle primordial de la presse, invite les médias à l'accompagner dans toutes ses actions.

Pour défendre la cause des femmes, l'Union des femmes francophones d'Océanie instaure des plateformes locales dans les collectivités et pays membres de l'Union. Elles seront ainsi les relais entre les communautés locales et les femmes d'Océanie.

L'UFFO remercie l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'État français au travers du Fonds du Pacifique et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique pour leur soutien actif aux projets de l'Union.

Fait à Port-Vila le 07 octobre 2011,

## Rencontre régionale de Nouméa - pauvreté et autonomisation économique des femmes

### Nouvelle Calédonie

La troisième rencontre régionale de l'UFFO s'est tenue à Nouméa, Nouvelle Calédonie, du 10 au 14 juin. Cet atelier a porté sur la dimension genre de la pauvreté. A cette occasion les constats suivants ont été établis : l'absence ou l'insuffisance de données ventilées par sexe dans leur territoire respectif, la quasi-inexistence d'enquêtes qualitatives menées avec une approche genre, la difficulté d'identifier clairement les besoins et les attentes différenciées selon le genre, la nécessité d'adapter les dispositifs publics aux besoins des hommes et des femmes. A l'issue de cette rencontre chacun des territoires représentés s'étaient engagés à mener une étude qualitative sur le thème de la précarité avec une approche genre.

Témoignage de L'UFFO-Polynésie : « *Les participantes de Polynésie française ont beaucoup apprécié cet atelier car il a permis de jeter les bases de l'enquête sur la pauvreté selon le genre, en Polynésie française et tout particulièrement aux Îles du vent. Nous avons pu développer les conditions particulières d'enquête, définir les focus groups constitués et enfin réaliser la sévérité de la précarité tant en zone urbaine que rurale avec toutefois des solutions différentes pour tenter sortir de cette impasse. Nous avons pris conscience de l'importance de l'approche genre pour la réussite de tout programme en faveur des femmes et des hommes* ».

Témoignage du Conseil des Femmes de Wallis et Futuna : « *L'organisation et la coordination de l'enquête sur la précarité à Wallis et Futuna n'était pas chose facile, il y a eu des hauts et des bas, mais avec la collaboration de toute l'équipe qui était sur le terrain, le travail s'est bien déroulé jusqu'à la sortie des résultats. Nous avons pu briser la glace et reformuler les questions posées aux interviewés pour qu'ils les comprennent mieux.* »

### Résolution de l'Union des Femmes Francophones d'Océanie (UFFO)

#### NOUMEA 2012

- *Reconnaissant les principes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination faites à l'égard des femmes (CEDEF), de Beijing + 15 et de la Plateforme d'action du Pacifique ;*
- *Reconnaissant la nécessité de promouvoir les droits de la femme et l'égalité des sexes au niveau de la région ;*
- *Reconnaissant le contexte linguistique majoritairement anglophone dans la région océanienne et de la difficulté des femmes francophones à faire entendre leurs voix ;*
- *Reconnaissant l'importance pour les femmes francophones d'Océanie issues de la société civile (ONG) de disposer d'un espace de solidarité, de plaidoyer, de collaboration et d'actions régionales ;*
- *Reconnaissant la place prépondérante de la culture dans la vie des communautés locales ;*

L'Union des femmes francophones d'Océanie (UFFO), regroupant les représentantes des ONG de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, du Vanuatu et de Wallis et Futuna, s'est retrouvée du 08 au 14 juin 2012 à Nouméa pour réfléchir à la question de la pauvreté et de l'autonomisation des femmes.

L'Union interpelle les gouvernements, les institutions politiques, coutumières et religieuses, la société civile, les partenaires de développement, les agences partenaires nationales, régionales et internationales à :

- Défendre et promouvoir sur le plan national, régional et international, l'égalité des sexes et l'autonomisation économiques des femmes ;
- Prendre la mesure de l'importance des difficultés croissantes de nos communautés plus vulnérables dans un contexte de crise économique mondiale ;
- Reconnaître les liens forts des populations océaniques à leur environnement naturel et culturel ce qui entraîne la nécessité de préserver les ressources naturelles indispensables à leur équilibre et bien-être ;
- Considérer que les changements climatiques peuvent perturber l'environnement de vie et induire des risques pour le développement et pour le bien-être des sociétés océaniques ;
- Soutenir et accompagner les actions portées par l'UFFO dans les territoires et Pays.

L'Union exhorte les décideurs à :

- Produire des données ventilées par sexe dans les études sur la précarité et la pauvreté pour analyser l'impact différencié de ces problèmes sur les femmes et les hommes et adapter, en conséquence, les politiques publiques ;
- Placer l'humain au centre des programmes de développement en tenant compte de la spécificité des femmes et des hommes dont les préoccupations sont parfois différentes (approche genre),
- Prendre les mesures visant à accompagner les familles et en particulier les femmes pour leur permettre de répondre à leurs besoins fondamentaux.

- L'Union attire l'attention de toutes les parties prenantes sur l'urgence :
- d'améliorer les infrastructures de base notamment les moyens de communication routier, maritime et aérien et leur accessibilité,
- de promouvoir les énergies renouvelables qui tiennent compte des besoins différenciés des femmes et des hommes pour lutter contre la cherté de la vie,
- de mettre en place une politique d'aide aux micro-projets,
- de créer et consolider les services sociaux en direction des familles,
- de mettre en place des politiques de développement tendant à encourager les populations à s'épanouir dans leurs lieux de vie,
- d'adopter des mesures pour la reconnaissance effective des qualifications des femmes, pour l'égalité salariale en vue de l'égalité et la promotion professionnelle,
- de promouvoir la place de la femme en politique,
- de promouvoir des politiques qui permettent l'accès équitable des femmes océaniques au monde du travail.

- Préoccupée par la crise économique mondiale et les difficultés quotidiennes auxquelles sont exposées les populations les plus vulnérables, l'Union des femmes francophones d'Océanie a choisi de s'investir dans :
- L'incidence et les conséquences de la vie chère sur la vie des femmes en Nouvelle-Calédonie,
- Les moyens de développer les ressources des femmes en situation de précarité et de leurs familles en vue de favoriser leur autonomisation économique et sociale en Polynésie-française,
- Les causes de malnutrition des femmes enceintes à Port-Vila (Vanuatu),
- Le mieux-être des femmes wallisienne et futunienne face à la cherté de la vie et aux problèmes de santé.

Compte-tenu du rôle important que joue le programme du développement humain pour les pays francophones, l'Union exhorte les pays et territoires de l'Océanie, le secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) à :

- Maintenir et renforcer le programme du développement humain afin de permettre la poursuite du soutien direct aux États membres,
- Augmenter les effectifs et les ressources affectés à ce programme,
- Recruter des francophones ou personnes bilingues dans les secteurs du genre, de la culture et de la jeunesse, indispensables pour répondre aux besoins des États membres,
- Institutionnaliser la dimension *genre* dans tous les programmes de la CPS.

Fait à Nouméa le 14 juin 2012.

# La rencontre régionale de Mata-Utu - leadership des femmes

## Wallis et Futuna

Cet atelier régional qui s'est tenu du 8 au 13 juillet 2013 avait pour objectif de renforcer le leadership des membres de l'UFFO sur le plan individuel et collectif à travers le développement de stratégies destinées à renforcer les capacités de plaidoyer, la mobilisation autour d'un projet et la sensibilisation de la population et des pouvoirs publics.

Témoignage de l'UFFO-Polynésie: « Pour les participantes de Polynésie française, cette rencontre nous a permis d'inciter nos consœurs à s'impliquer davantage dans la vie politique surtout avec les prochaines échéances électorales mais aussi dans le secteur économique en créant des entreprises. Elles doivent arrêter de se victimiser et elles doivent prendre conscience de leur valeur et se mettre à la disposition de la société civile. Leur influence doit se ressentir d'abord au sein de la famille (valeur du travail informel), puis du village (participation économique et décisionnelle) et enfin au niveau national».

Témoignage de Maliana Tuugahala du Conseil des Femmes de Wallis et Futuna : « C'était un atelier très riche, avec une formatrice compétente qui a su gérer les participantes avec différents niveaux. Nous avons appris beaucoup de choses, cela nous a permis de nous comprendre nous-même, de passer des étapes difficiles en tant que femmes responsables, dans nos prises de décisions, les prises de paroles, et de pouvoir briser la glace, etc...

Durant cette semaine d'atelier, toutes les participantes francophones vivaient en communauté, ont échangé entre elles, et ont pu découvrir la vie à Wallis.

Le fait de participer à cet atelier m'a permis de voir mes compétences et mes lacunes, d'utiliser cette formation pour m'améliorer et de voir plus loin. »

## Résolution de l'Union des Femmes Francophones d'Océanie (UFFO)

### MATA-UTU 2013

- Reconnaissant les principes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination faites à l'égard des femmes (CEDEF), de Beijing + 15 et de la Plateforme d'action du Pacifique ;
- Reconnaissant la nécessité de promouvoir les droits de la femme et l'égalité des sexes au niveau de la région ;
- Reconnaissant le contexte linguistique majoritairement anglophone dans la région océanienne et de la difficulté des femmes francophones à faire entendre leurs voix ;
- Reconnaissant l'importance pour les femmes francophones d'Océanie issues de la société civile (ONG) de disposer d'un espace de solidarité, de plaidoyer, de collaboration et d'actions régionales que la création de l'UFFO a permis de concrétiser ;
- Reconnaissant la place prépondérante de la culture et de la coutume dans la vie des communautés locales ;
- Reconnaissant l'importance de disposer de ressources financières indispensables pour soutenir les initiatives des femmes et en particulier pour pérenniser l'UFFO ;

L'Union des femmes francophones d'Océanie (UFFO), regroupant les représentantes des ONG et les personnes physiques de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, du Vanuatu et de Wallis et Futuna, s'est retrouvée du 08 au 12 juillet 2013 à MATA-UTU pour renforcer le leadership des femmes et envisager le futur de l'Union.

L'UFFO interpelle les gouvernements, les bailleurs de fonds, les partenaires de développement national, régional et international sur :

- l'intérêt et la nécessité de pérenniser l'UFFO ;
- la prise en compte de l'UFFO en tant que plateforme d'échanges et de propositions rassemblant les femmes de toutes ethnies confondues ;
- le respect de leurs engagements pris en faveur de la CEDEF ;
- le maintien des financements permettant la mise en œuvre de programmes en faveur de la promotion des droits des femmes et de l'égalité des sexes dans les pays et territoires francophones d'Océanie ;
- la promotion des actions de sensibilisation et le renforcement des capacités des ONG féminines francophones d'Océanie ;
- la reconnaissance des liens forts des populations océaniques à leur environnement naturel et culturel, ce qui entraîne la nécessité de préserver les ressources naturelles indispensables à leur équilibre et bien-être ;
- la prise en compte des priorités suivantes dans les 3 années à venir :
  1. **les changements climatiques** qui menacent l'environnement, créent des risques pour le développement et le bien-être des sociétés océaniques, et particulièrement leur sécurité alimentaire et leur maintien sur leurs espaces de vie ancestraux ;
  2. **la santé des femmes** (génésique, mentale, maladies transmissibles et non transmissibles) ;
  3. **la violence à l'encontre des femmes.**

L'UFFO exhorte les décideurs à :

- Produire des données ventilées par sexe dans les études statistiques pour analyser l'impact différencié de ces problèmes sur les femmes et les hommes et adapter, en conséquence, les politiques publiques ;
- Placer l'humain au centre des programmes de développement en tenant compte de la spécificité des femmes et des hommes dont les préoccupations sont parfois différentes (approche genre),
- Prendre les mesures visant à accompagner les familles et en particulier les femmes pour leur permettre de répondre à leurs besoins fondamentaux.

L'UFFO attire l'attention de toutes les autorités concernées sur la nécessité de :

- Permettre aux femmes de jouer un rôle actif à tous les niveaux de la vie publique en participant pleinement aux prises de décision d'ordre économique, social, culturel, politique et ce, en défendant une approche genre et les intérêts spécifiques des femmes ;
- Promouvoir et soutenir des actions de formation permettant d'accompagner la réalisation de ces progrès et notamment de renforcer :
  - leurs capacités personnelles au leadership ;
  - le leadership au sein des associations de femmes ;

- les réseaux, les solidarités et les partenariats.

Pour donner un sens concret à ces orientations, l'UFFO entend mener les actions suivantes :

- **1) au niveau régional :** créer et organiser un évènement commun aux 4 pays et collectivités francophones à l'occasion de la Journée Internationale du 25 novembre 2013 de lutte contre la violence faite aux femmes.
- **2) au niveau local :**
  - **A Wallis et Futuna :**
    - Officialiser la structure ;
    - Sensibiliser les autorités locales en validant l'enquête sur la précarité ;
    - Informer la population sur nos futures actions.
  - **Au Vanuatu :**
    - Mobiliser les associations sur ce qu'est l'UFFO au Vanuatu, avec la mise en place d'échanges d'informations avec les pays de l'UFFO pour obtenir un soutien financier national et international.
  - **En Nouvelle-Calédonie :**
    - Intergénérationnel : Transmettre les valeurs défendues par l'UFFO auprès de la génération nouvelle au travers diverses actions de l'UFFONC ;
    - Interculturalité : Renforcer et développer les échanges entre les diverses cultures permettant le vivre ensemble ;
    - CEDEF : Faire un état des lieux sur la situation des femmes et présenter le rapport parallèle en vue de l'élaboration d'un rapport régional commun.
  - **En Polynésie française :**
    - Communiquer sur l'évènement de Wallis en médiatisant pour le grand public et en rencontrant la ministre et la déléguée en charge de la condition féminine;
    - Profiter de la rencontre avec les institutions pour les informer et les sensibiliser à notre programme d'actions ;
    - Informer les associations-membres de l'UFFO-Polynésie de la teneur et des résultats de l'atelier à Wallis sur l'enquête sur la précarité et sur le leadership des femmes ;
    - Proposer à nos membres et sympathisants une session de formation sur le leadership.

Fait à MATA-UTU le 12 juillet 2013.

## Études qualitatives sur la dimension genre de la précarité

A la suite du séminaire de Nouméa, les trois territoires se sont engagés dans une étude qualitative sur la précarité en adoptant une approche et une analyse genre, et ce avec le soutien technique du Département de Développement Humain du Secrétariat de la Communauté du Pacifique (CPS)

Ainsi, entre juillet et octobre 2012 les membres de l'UFFO de la Polynésie Française, de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna ont d'abord travaillé à la formalisation de la méthodologie de l'enquête et l'élaboration des questionnaires d'entretiens, ainsi qu'à la formation des enquêtrices. En collaboration avec le CPS, 3 séminaires ont été réalisés en Polynésie Française, une semaine de formation à Wallis et Futuna, une rencontre partenariale en Nouvelle-Calédonie.

Les entretiens-terrains ont été réalisés entre octobre et décembre 2012 (15 focus groupes en Polynésie Française, 8 en Nouvelle-Calédonie, et 253 personnes interrogées individuellement à Wallis et Futuna). L'analyse des résultats a été réalisée entre janvier et avril 2013 avec le soutien technique de la CPS.

Ces études qualitatives ont fait l'objet d'une validation lors de la rencontre de Mata Utu en juillet 2013, d'une restitution dans chacun des territoires, d'une présentation à la *Conférence Régionale des Femmes du Pacifique* aux Iles Cook en octobre 2013, d'une traduction et d'une publication.

Ces travaux ont apporté une véritable plus-value dans chacun des territoires où ils ont été réalisés, en effet :

- Dans les territoires français, les études réalisées par les membres de l'UFFO constituent souvent les rares études dotées d'une analyse genre, et ce, quelle que soit la thématique. La production de données, à la fois ventilées par sexe et sensibles au genre permet aux ONG de développer leurs actions de plaidoyer et leurs arguments en faveur de l'égalité des femmes, tout en renforçant leur crédibilité et leur légitimité.
- à Wallis et Futuna, l'étude réalisée par les membres UFFO est la seule étude qualitative disponible sur le thème de la précarité. Les résultats ont été très attendus par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux.
- A l'échelle régionale, la société civile s'est encore peu mobilisée sur la réalisation d'études qualitatives avec une perspective genre, positionnant ainsi les ONG des territoires francophones dans une position de précurseur.



## **Organisation d'un évènementiel commun le 25 novembre 2013**

Lors de la rencontre de Mata-Utu, les membres de l'UFFO ont décidé de mener une action conjointe et simultanée sur leur territoire respectif, le 25 novembre 2013, dans le but de sensibiliser l'opinion publique aux violences faites aux femmes.

La région Pacifique connaît, en effet, un taux de violences conjugales parmi les plus élevés au monde. Les membres de l'UFFO sont conscientes que pour enrayer les violences faites aux femmes des actions de sensibilisation auprès du grand public et de plaider auprès des institutions sont nécessaires pour une meilleure prise de conscience de l'ampleur du phénomène et de ses enjeux.

Conférence sur les droits, messages de sensibilisation diffusés à la radio, minute de silence dans les établissements scolaires, port d'un ruban blanc en soutien aux femmes victimes de violences ou encore lancement du concours « les Olympes de la parole » auprès des lycéens en vue de les faire réfléchir à la place des femmes dans la société, sont autant de manifestations qui ont été organisées.

Cette initiative collective met également en lumière le renforcement des liens entre les ONG de femmes des territoires francophones et leur volonté d'être davantage visible dans la région.

Renforcement des solidarités entre les femmes des différents territoires L'UFFO, au travers de ces rencontres régionales, a permis de renforcer les échanges entre les femmes des territoires francophones. A titre d'exemple, à la suite de la rencontre de Mata Utu, des échanges culturels ont été organisés entre la Nouvelle-Calédonie et les femmes francophones du Vanuatu. Six femmes de Canala sont parties une semaine à Port-Vila pour transmettre leurs savoir-faire traditionnels auprès de 43 femmes (dont 3 anglophones).

## **Les actions réalisées à l'échelle locale**

### **Une structuration des réseaux UFFO à l'échelle locale**

Les quatre territoires/pays ont choisi de se structurer en « UFFO local » avec des identités juridiques et des statuts propres, un conseil d'administration ainsi que des missions et un budget.

La Polynésie et le Vanuatu ont été les premiers à entamer cette démarche avec la création de l'UFFO Polynésie et de l'Association des Femmes Francophone du Vanuatu (AFFV) en 2012. La Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna ont suivi en 2013 avec la création de l'UFFO-NC et de l'UFFO Wallis et Futuna.

Ces ONG locales fédèrent aussi bien des ONG de femmes que des personnes individuelles et ont toutes une vocation territoriale/ nationale. Leurs objectifs sont les mêmes que ceux de la plateforme régionale et les thèmes travaillés suivent le calendrier régional. Leur objet est bien sûr de mener des actions de plaidoyer et de lobbying destinées à faire avancer l'égalité homme-femme dans leur territoire/ pays respectif et de produire de l'information.

### **Actions d'informations et de sensibilisation**

Dès 2011, et même si les territoires n'avaient pas encore décliné l'UFFO à l'échelle de leur territoire ou de leur pays, des actions d'information et de sensibilisation ont été mises en place et décentralisées : tournée d'information sur la convention CEDEF en Polynésie française dans la plupart des îles de l'archipel, traduction d'une brochure d'information sur les violences faites aux femmes en langues vernaculaires à Wallis et Futuna, rencontres informatives sur les droits des femmes en Nouvelle-Calédonie et au Vanuatu.

### **Intensification des actions de plaidoyer sur les sujets à enjeux pour les femmes :**

Les membres de l'UFFO se sont davantage investies dans des actions de réflexion et de plaidoyer autour des sujets à enjeux pour les femmes :

- ***se montrant à l'initiative de séminaires et de rencontres partenariales*** : à titre d'exemple l'UFFO-Polynésie a organisé une journée d'accès au droit à l'Assemblée de Polynésie française le 22 novembre 2013, qui a connu un franc succès :

Avec 4 mini-conférences sur les différentes modes de conjugalité, le contrat de mariage, le divorce et la prestation compensatoire et l'autorité parentale, avec l'aide de l'Association des Juristes de Polynésie française, membre de l'UFFO, de la Chambre des notaires et du Barreau de Papeete ;

- ☞ avec des consultations individuelles, gratuites et anonymes avec des professionnels (notaires et avocats);
  - ☞ avec des stands d'informations tenus par des associations ciblées dans l'aide aux femmes victimes (Te rama Ora, CIDFF, Pu o te Hau, Caisse de Prévoyance Sociale, la Samaritaine...).
- **étant davantage consultées par les pouvoirs publics.** Ainsi, à la suite de ces travaux sur la précarité, le Conseil des Femmes de Wallis et Futuna et l'UFFO Wallis et Futuna été largement sollicitée pour partager cette expérience et ces résultats, notamment par l'Assemblée Territoriale et par le SITAS (le Service d'Inspection du Travail et des Affaires Sociales). Autre exemple, celui de l'UFFO-NC dont deux membres ont intégré le comité de surveillance environnementale des sites miniers. D'autres partenariats stratégiques ont été entrepris, avec la Direction de la Jeunesse et des Sports par exemple, autour d'un projet d'aménagement sportif spécifique aux femmes leur permettant de pratiquer un sport de bonnes conditions (aide à la garderie, suivi médical, campagne de promotion de la féminisation des sports dits « masculins » tels que le Rugby et le football) ; et avec le MEDEF pour une sensibilisation du monde du travail aux violences à l'égard des femmes.
- **s'associant davantage à des groupes de réflexion plus larges pour faire valoir les intérêts des femmes.** L'AFFV participe par exemple au comité CEDEF organisé par le gouvernement, ainsi qu'au comité de lutte contre la torture et au comité pour la citoyenneté au Vanuatu. En raison de l'implication des membres de l'UFFO-NC dans le milieu éducatif et associatif, un rapprochement avec le Vice-Rectorat de Nouvelle-Calédonie s'est opéré notamment sur deux axes :
  - la participation de l'UFFO-NC au jury de labellisation du comité Education, Environnement et Développement Durable et la Mission Egalité, chargé de désigner les Eco-établissements scolaires dans le cadre d'un projet pilote. Les critères de sélection portent sur l'équité sociale, notamment en prenant en considération la notion de genre.
  - L'implication de la nouvelle référente académique chargée du suivi et du développement de la mission Egalité en milieu scolaire, en tant que co-présidente de l'UFFONC.
  - La participation au projet éducatif des « Olympes de la Parole » dans les établissements scolaires qui a vocation à se développer dans les trois territoires français.

- **en mettant en place des partenariats médiatiques.** On peut citer ici l'exemple de l'UFFO-NC avec une radio nationale pour la retransmission en direct de conférences sur le statut des femmes.

A noter également l'organisation s'un séminaire interactif par les membres UFFO Nouvelle-Calédonie (UFFO-NC) autour du droit des femmes au regard du statut coutumier (« *De quel droit ne sommes-nous pas dans nos droits* ») en mars 2013. Ce séminaire a réuni près de 200 participants (travailleurs sociaux, responsables coutumiers, professionnels de la justice associations de femmes) et avait pour objectif de questionner les difficultés rencontrées par les femmes de statut civil coutumier dans la mise en pratique de leurs droits, notamment lorsqu'elles doivent faire face à une procédure judiciaire. A la suite de cette initiative portée par l'UFFO-NC, un projet de loi du pays a été adopté le 10 janvier 2013, par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Cette loi porte une résolution sollicitant la réforme de procédure d'indemnisation des victimes relevant du statut civil coutumier.

## Des résultats prometteurs

Les premiers résultats des actions menées ces trois dernières années dans le cadre de l'UFFO sont prometteurs :

- *Un renforcement des capacités des ONG de femmes* : à travers les formations dispensées et l'échange d'expériences, les membres de l'UFFO ont développé leurs capacités à mener des études qualitatives, à produire et diffuser de l'information, à mener des actions de plaidoyer dans lesquelles elles se sont davantage investies.
- *La production de données ventilées par sexe* : il existe des secteurs où la production de données ventilées par sexe est encore peu développée (exemple : la précarité), à travers les travaux menés dans le cadre de l'UFFO de nouvelles données sont maintenant disponibles, et le seront dans le futur. La production et la diffusion de ces données, donnent une nouvelle crédibilité et légitimité aux ONG de femmes, qui possèdent de nouveaux arguments pour développer leur rôle de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et de la population (ex : plus grande consultation des ONG par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux à Wallis et Futuna, le rôle de l'UFFO-NC dans l'adoption d'un amendement au code de procédure pénal)
- *Une meilleure analyse des problématiques* : initiées à l'approche genre, les membres de l'UFFO développent davantage cette perspective à la fois dans l'analyse des sujets à enjeux pour les femmes, mais aussi dans leurs actions de plaidoyer. Deux élues de l'Assemblée Territoriale de Polynésie française, membre de l'UFFO ont témoigné se servir de cette approche au quotidien dans le cadre de leur mandat. La diffusion de l'approche genre devrait permettre une meilleure analyse des enjeux économiques, sociaux, culturels et sanitaires, une meilleure prise en compte des besoins et des

intérêts des hommes et des femmes, et une meilleure efficacité des dispositifs publics.

- *Une plus grande visibilité des territoires francophones à l'échelle régionale* : lors de la dernière Conférence Régionale des Femmes du Pacifique qui s'est tenue aux Iles Cook en octobre dernier, le renforcement des solidarités entre les territoires francophones leur ont permis de s'exprimer d'une seule voix et de renforcer ainsi leur visibilité. Dans le même temps, les travaux de l'UFFO ont été présentés, traduits et diffusés, de façon à rendre plus visible l'action des territoires francophones et de favoriser l'échange d'expériences.

## Les enjeux et les perspectives de l'UFFO

**La poursuite du calendrier établi lors de la rencontre de Port-Vila** : l'UFFO poursuit son programme de travail. La rencontre régionale organisée en juillet 2014 à Papeete aura pour thématique les changements climatiques. S'en suivront deux autres thématiques de travail : un sur les violences faites aux femmes en 2015 les territoires francophones, à l'instar des autres pays de la Région doivent faire face à un taux très élevé de violences, notamment de violences conjugales) et un sur la santé des femmes en 2016.

Les femmes océaniques francophones ont également en commun le souci de préserver leurs cultures océaniques respectives, mais aspirent aussi à faire évoluer des pratiques culturelles, qui vont parfois à l'encontre des droits des femmes. Elles ne souhaitent plus rester en marge du développement économique et veulent être actrices de l'évolution de leur territoire respectif.

Pour cela, les membres se sont engagées à poursuivre leurs efforts dans la production et la diffusion de données ventilées par sexe et sensibles au genre dans le but de faire évoluer les mentalités et d'influencer les politiques publiques.

**La rédaction du rapport CEDEF parallèle** : les membres de l'UFFO se sont positionnées sur la coordination et la rédaction du rapport CEDEF parallèle portées par les ONG pour compléter et critiquer les rapports soumis par leur gouvernement respectif. Elles envisagent même de compiler par la suite ces rapports en un rapport unique pour rendre plus visibles les problématiques rencontrées par les territoires francophones d'Océanie.

**La recherche de financement** : souvent oubliés par les programmes de développement régionaux et internationaux du fait de leur rattachement à la France, les territoires français du Pacifique doivent pourtant faire face à des problématiques similaires aux pays en développement de la région, notamment en ce qui concerne les enjeux liés à l'égalité entre

les genres et le statut de femmes. Même si le Vanuatu dispose davantage d'opportunités de financements, les membres de l'UFFO se sont engagés à mettre en œuvre une stratégie de levée de fonds (à l'échelle territoriale ou nationale) pour développer leur capacité d'autofinancement afin de poursuivre les actions mises en place à l'échelle régionale et notamment les rencontres annuelles, particulièrement importantes pour le renforcement de leurs capacités.

Ainsi, suite aux engagements pris à la fin de l'atelier de Mata-Utu concernant le financement de l'atelier sur les impacts des changements climatiques, les membres de l'UFFO-Polynésie ont organisé le 16 novembre 2013 une journée des talents pour recueillir des fonds. Cette initiative sera renouvelée le 17 mai 2014 et devrait normalement d'atteindre l'objectif fixé d'un million de francs pour chaque pays de l'UFFO.

Témoignage de l'UFFO Polynésie : « *Les rencontres avec nos sœurs francophones sont très riches d'expériences, de découvertes, d'émotions, de résolutions, de solidarité. Nous souhaiterions passer à l'étape supérieure grâce à la rédaction du rapport CEDEF et de la tenue des ateliers futurs.*

*L'approche genre est un indicateur dont nous tenons compte au quotidien dans la vie sociale et politique et que nous défendons auprès de nos pairs dont le regard n'est plus aussi moqueur et perplexe qu'au début. La finalité visée est d'intégrer dans les statistiques, des données sexo-spécifiques ainsi que dans les mœurs pour que les programmes mis en place soient adaptés et plus efficaces.*

*Au niveau personnel, ces différents ateliers ont renforcé nos convictions d'être au service des femmes et nous ont ouvert l'esprit sur des problématiques communes ou différentes à l'échelle régionale ; ce qui nous a incitées à participer activement à la conférence régionale triennale de Rarotonga en octobre 2013 ».*

Témoignage du Conseil des Femmes de Wallis et Futuna : « *Grâce aux échanges avec les femmes des autres Territoires, nous avons pu échanger avec les Référentes, et la CPS pour la coordination pays. Nos relations se sont bien passées, avec beaucoup d'entraide et de communication. Nous pouvons utiliser les connaissances acquises lors de nos rencontres régionales dans notre vie familiale, communautaire, et dans le travail. Nous avons créé depuis une association locale « UFFO W&F ».*